

Cressier (NE): Vidéosurveillance pour stopper les déprédations dans la cour du collège

Publié 1 octobre 2022, 16:19

Cressier (NE) Vidéosurveillance pour stopper les déprédations dans la cour du collège

Mesure inédite dans le canton, une caméra sera installée dans la cour d'un établissement scolaire dès novembre. Par ce biais, les autorités de Cressier entendent mettre fin aux incivilités nocturnes.



La vidéosurveillance va voir le jour dans la cour d'un collège à Cressier dès novembre. (Image d'illustration)

afp

Des riverains qui se plaignent du bruit, un concierge débordé par la saleté et le désordre causés par des intrus, des déprédations, du vandalisme, un incendie... La cour du collège de Cressier est un casse-tête pour les autorités communales. L'appel à une entreprise de sécurité privée pour veiller au grain dès 22h n'a pas suffi. Pour que la mesure soit vraiment efficace, il aurait fallu multiplier les rondes des patrouilles. Ce qui aurait provoqué des conséquences financières énormes pour la commune.

Finalement, Cressier a opté pour une caméra de «dernière génération» qui va filmer les accès au collège entre 23 heures et 7 heures. «Conformément à la loi, les images seront floutées puis détruites après quatre jours. Sauf en cas de déprédations ou de violence», précise [ArcInfo](#).

Selon le préposé à la protection des données et à la transparence, c'est la première fois qu'une caméra de vidéosurveillance va être installée dans la cour d'un collège neuchâtelois.

(apn)